

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:

Pierre-Alain Renaud Architectes SA, Genève
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:

CHF 500'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:

CHF 250'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-

dinaire
5.

Date de la décision:

10.03.2004
6.

Echéance de préavis des créances:

18.05.2004
7.

Adresse pour la déclaration des créances:

Pierre-Alain
Renaud Architectes SA, rue David-Dufour 8 A, 1205 Genève
8.

Indication: Les créditeurs peuvent annoncer leurs

créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9.

Remarques: La réduction passe par l'annulation de 250 ac-

tions de CHF 1'000.– chacune. Selon le rapport de révision

prévu à l'art. 732 CO, établi par "Fidogest SA", société an-

onyme ayant son siège à Genève, du 17 février 2004, il ré-

sulte que les prétentions des créanciers sont entièrement

couvertes par le capital-actions réduit.
- Ducret & Fontanet, Notaires

1205 Genève
- (02168806)